## Un véhicule vers l'emploi!

Des véhicules accessibles

avec ou sans permis

pour vos trajets domicile-travail\*



\* Sous conditions - Voir au verso

Habitants de la CCGVM, vérifiez votre éligibilité auprès du CIAS de la Grande Vallée de la Marne.







## Un véhicule

vers l'emploi





- > Jeune de moins de 25 ans inscrit à la mission locale,
- > Demandeur d'emploi,
- > Bénéficiaire RSA,
- > Stagiaire, apprenti,
- > Intérimaire,
- > Victime de violence...



La collectivité peut vous prêter un véhicule électrique, avec ou sans permis, pour une durée maximale de 3 mois.



## Comment demander cette aide ? Contactez-nous!

Votre interlocuteur vous indiquera les pièces à fournir pour constituer votre dossier.



L'attribution du véhicule sera ensuite décidée par la commission dédiée au dispositif au regard de vos besoins, la distance à parcourir, si vous êtes titulaire ou non du permis de conduire et la disponibilité des véhicules.

Il s'agit de mises à disposition temporaires, sous la forme de location



CIAS de la Grande Vallée de la Marne 03 26 56 92 51 secretariat@cias-avm.fr